

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

du vendredi 29 mars 2024, Local Coriolis 2

Présents : Nabil **BEN ABDERRAHMEN**, Christelle **BERNARD**, Samuel **BRYCH**, Emilie **CAMPANO**, Emmanuel **DE SOUSA**, Amandine **FERREIRA**, Jean Michel **GAUTHE**, Abdelkrim **HOGGAS**, Marie-Laure **MARTIN-ROBLE**, Fiorina **MOREAU**, Daniel **PROPATO**, Emmanuel **THEVENET**, Jean Philippe **TISSIER**
Absents : Isabelle **DEMIZIEUX**, Rabah **DJEDDOU**, Léa **TERRIER**.

Pouvoirs : Pascal **DUCREUX** à Samuel **BRYCH**.



Samuel **BRYCH** remercie les personnes présentes à cette réunion.

Volet « Sorties/ Voyages » :

Une réunion inter CE a eu lieu le 18 mars, chaque CE/COS doit proposer des devis sur les éventuelles propositions de destinations 2025 : Islande, Afrique du Sud, Guadeloupe, Croisière sur les Iles Grecques, Guatemala, Malte, Irlande, Canada en hiver ...Le Japon a aussi été évoqué pour 2026, le coût étant très élevé.

Suite aux derniers voyages organisés (Laponie, Egypte, New York), nous avons eu que de bons retours.

Le WE à Amsterdam prévu en septembre a été annulé par manque de participants.

La ville de Montchanin a rejoint l'inter CE.

Le WE au Zoo de Beauval aura lieu les 18 et 19 mai.

L'OPAC propose un WE au Futuroscope en septembre prochain. Une publicité sera diffusée auprès des adhérents du COS afin de compléter cette sortie.

Volet « Festivités » :

* Soirée aux Combes : elle aura lieu le vendredi 31 mai de 17h à 22h.

L'animation musicale a été réservée.

Un atelier « maquillage » et un autre « barbes à papa » feront partie de la fête.

Les convocations des partenaires, adhérents seront envoyées début mai.

Les membres du CA seront convoqués à partir de 14h au Parc.

L'organisation sera définie lors du prochain CA du 7 mai prochain.

* Cartes cadeaux agents : en 2023, 535 agents ont bénéficié d'une carte cadeau valable dans les enseignes Leclerc. Pour 2024, un nouveau concept est en cours d'élaboration : une carte cadeau à utiliser chez tous les commerçants communautaires. Affaire à suivre...

Questions diverses :

Camion de location : la convention est en attente de validation par le conseil communautaire.

A l'issue, il faudra élaborer un contrat de location, et définir certains critères (caution, montant de cette caution, prix de la location...) Il faudra également contacter plusieurs assureurs afin de comparer leurs devis.

Adhésion de nouvelles communes appartenant à la communauté urbaine : un courrier devra être adressé au président du COS avec le nombre d'agents et la composition des familles ainsi que le montant de la subvention qui sera attribuée au COS. Après étude de leur dossier lors d'un CA, une réponse écrite leur sera transmise.

Prochain CA : mardi 7 mai, salle de réunion Coriolis.

Séance levée à 11h30